

United Nations

Nations Unies

SECURITY
COUNCIL

CONSEIL
DE SECURITE

UNCLASSIFIED

8/1291
16 FÉV 1949
FRENCH
ORIGINAL & ENGLISH

LETTRE EN DATE DU 14 MARS 1949 ADRESSEE AU PRESIDENT
DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE SECRETAIRE GENERAL

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de me référer à la résolution suivante adoptée
le 16 février 1949 par le Conseil économique et social :

"Le Conseil économique et social

Prend acte du rapport du Comité ONU du Conseil rédigé en application
de la résolution 135 (VI) H du 11 mars 1948 concernant les communications
du Congrès juif mondial;

Constata que l'état de trouble qui règne en Palestine est de nature
à compromettre le respect des droits fondamentaux de l'homme en Palestine
et dans certaines autres régions;

Exprime l'espoir que les gouvernements et autres autorités intéressées
ne cessent pas de déployer tous les efforts qu'il faudra pour garantir
les droits humains fondamentaux des individus et des collectivités qui
appartiennent à des confessions différentes; et

Prie le Secrétaire général de transmettre les documents pertinents au
Conseil de sécurité."

Conformément à cette résolution, je joins à la présente le texte
des documents suivants :

Documents du Conseil économique et social

E/710, 26 février 1948

E/940 et annexe, 19 août 1948

E/1122, p.2, 8 février 1949

E/1147, 14 février 1949

E/1179, 23 février 1949

E/SR.174, pp. 23-24, 12 avril 1948

E/SR.235, pp.6-10, 14 février 1949

E/SR.239, pp.4-5, 16 février 1949

RECEIVED

MAR 18 1949

UNITED NATIONS
ARCHIVES

Documents du Comité ONI du Conseil économique et social

- E/C.2/75, 5 février 1948
- E/C.2/125, 23 août 1948
- E/C.2/143, 11 février 1949

- E/C.2/W.10, pp.27-30, 27 mai 1948
- E/C.2/W.10/Add.1, p.18, 11 juin 1948

- E/C.2/SR.32, pp.1-3, 16 février 1948
- E/C.2/Sk.74, pp.1-2, 24 février 1948
- E/C.2/SR.W/35, 29 juin 1948
- E/C.2/SR.36, 20 janvier 1949
- E/C.2/SR.W/37, 29 juin 1948

Résolutions du Conseil économique et social

- 135 (VI) du 11 mars 1948
- Résolution du 16 février 1949.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que ces documents, conformément à la procédure habituelle, ont été déjà communiqués à tous les Membres des Nations Unies comme documents du Conseil économique et social.

Veuillez agréer, etc....

(signé) Trygve Lie
Secrétaire général
